



CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2023

HAUTS-DE-FRANCE

6^{ème} MANCHE

29/10/2023



Dunkerque



Le Surf Casting Club Dunkerquois a le plaisir d'organiser la 6^e et dernière manche du championnat régional des Hauts-de-France à Dunkerque le 29 octobre 2023, dont vous trouverez les détails ci-après.

Déroulement

- Date : dimanche 29/10/2023
- Horaire : 10h30-14h30
- Lieu : [Digue du Braek, Dunkerque](#) (pour GPS : Route de la digue du Braek, Dunkerque)

Tirage, remise des cartons, classement

- Le tirage au sort sera réalisé numériquement le vendredi soir 27/10, à partir de 22h et sera communiqué dans la foulée.
- La distribution des cartons se fera de 9h à 9h30 à l'entrée de la digue du Braek au niveau de la barrière de limitation de hauteur. 1 seul représentant par club pour récupérer les fiches et effectuer le règlement si ce n'est déjà fait.
- Le classement se fera à partir de 16h, et sera communiqué dans la foulée.

Inscriptions

Seuls les dossiers d'inscriptions accompagnés du chèque libellé à l'ordre du SCCDK, ou paiement par virement, seront pris en considération (mise 8€ par pêcheur), et devront être adressés pour le jeudi soir 26 octobre 2023 dernier délai :

- par email à sccdunkerque@gmail.com pour la liste de vos participants,
- et par courrier à Dominique MOREL, 26 Rue des Acacias, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE, pour le règlement.

En cas de non-participation d'un pêcheur à la compétition, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué par l'organisateur sauf motif validé par l'organisateur.

Règlement

- Le règlement FFPS du comité Hauts-de-France sera appliqué,
- Seau, stylo et réglette obligatoires pour CHAQUE pêcheur,
- Remettre son carton au pêcheur N+1 (sauf le dernier numéro qui remet au voisin N-1),
- Signer son carton et celui de son voisin à la fin du concours, en indiquant le nombre total de prises,
- A l'issue du concours, les cartons seront collectés au numéro 1 sur la digue du Braek,
- **Penser à prendre son carton en photo avant de le restituer à l'organisateur (en cas de litige).**

En cas de météo défavorable, n'assurant pas la sécurité optimale des compétiteurs, le concours sera annulé. Décision prise le vendredi 27 octobre 2023 à 20h00 (heure de l'actualisation du bulletin météo).

Toutes les réclamations relatives au déroulement de l'épreuve ou au non-respect du règlement sont à remonter par les présidents de club jusqu'à la fin de l'enregistrement des fiches. Ce délai passé, plus aucune réclamation ne sera prise en compte. Les réclamations seront traitées par le jury de l'épreuve.

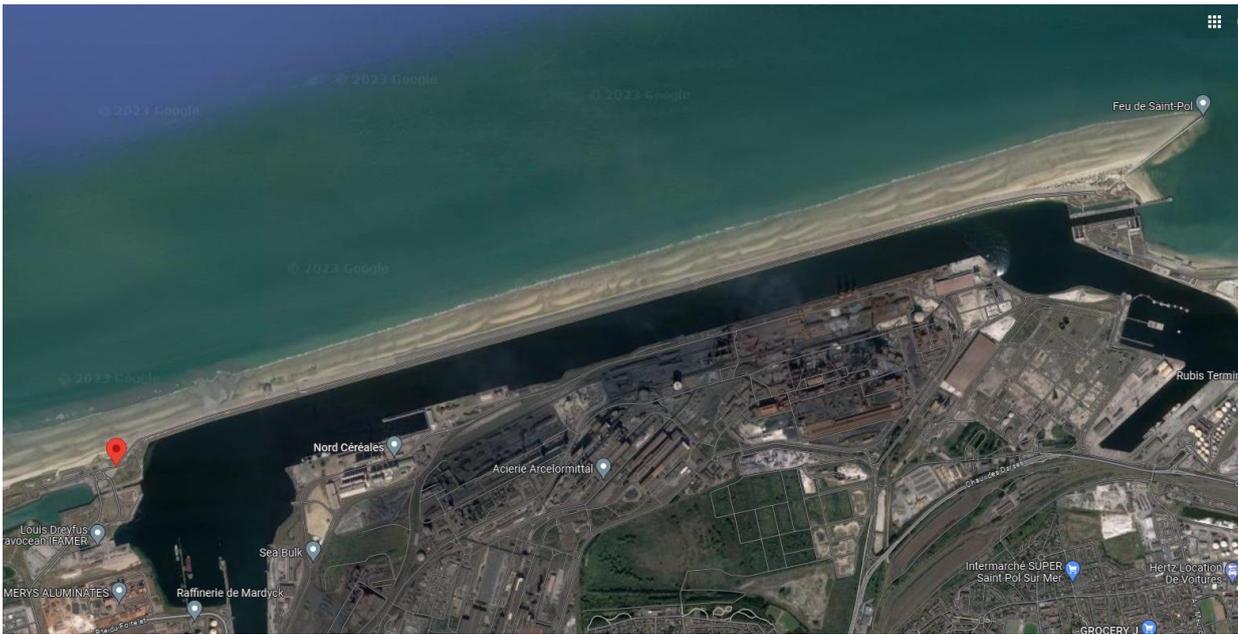
ANNEXES ci-après.

Sportivement,

Frédéric BAUDIN
Président
Surf Casting Club Dunkerquois



Lieu de collecte et de retour des cartons : barrière de limitation de hauteur à l'entrée de la digue



Zone de pêche

